

REUNION BUREAU DIRECTEUR

LUNDI 10 NOVEMBRE 2014

Présents : Michel AUDOUARD, Dominique BABIN, Alain BANDRIER, Georges BOITEAU, Bernard DAMMANN, Didier DELANNE, Patrick GAUTIER, Jean Pierre LAVERGNE, Bruno MAURY, Alain MOREAU, Philippe RAFFOUX, Jean Pierre TOURNIER.

Salariée : Carole LACROIX

Excusés : néant

19 h. : ouverture de la réunion sous la présidence de Michel Audouard.

Félicitations tout d'abord pour votre présence en cette veille de jour férié.

Partenariat CASAL SPORT :

Mêmes conditions que précédemment :

- Une remise de 20 % sur le matériel sur le tarif dégressif
- Une remise de 30 % sur le textile sur prix unitaire
- + Une dotation fixe de 1000 EUROS pour le COMITE CD 17

Le Comité s'engage à des achats à hauteur de 5 000 € TTC sur la saison.

Dotation d'une sacoche et d'une petite sacoche pour les membres du CA.

Alexis propose de créer une boutique CD 17 (trousse de toilette, sacoche, coupe-vent nylon, sacoche dirigeant, polo Hummel, ...) : est-ce utile, y-a-t-il des besoins ?

Après concertation, il est décidé qu'il n'y aura pas de boutique.

Le partenariat avec la Ligue semble identique.

Partenariat CMO :

Le Président rencontrera la semaine prochaine Jean Marie Etien, délégué départemental car notre partenariat, établi sur 2 années, est terminé depuis juin 2014. La négociation risque d'être difficile.

Signature du partenariat lors du CA du 12 janvier 2015.

Match « bidon » :

Le week-end du 11/12 octobre, en Moins de 17 filles, une équipe s'est déplacée le samedi alors que le match avait lieu le dimanche. Au lieu de soit revenir le dimanche, soit déclarer forfait, les officiels responsables ont préféré faire une fausse feuille de match ...

Ces officiels risquent : 2 ans de suspension de toutes activités handball et une amende de 1200 € pour leur club ...

Nous avons fait une enquête auprès de joueuses, de parents et de l'arbitre. Cette enquête ne laisse aucune ambiguïté sur la fraude à l'établissement de la feuille de match.

Ils n'ont malheureusement pas inventé la mode mais il est important de faire la publicité de cette affaire pour bien montrer les risques encourus.

Il est proposé de communiquer avec les 2 responsables pour les prévenir que nous allons publier les faits et qu'ils seront sous la menace en cas de récidive d'une suspension de 2 ans et de l'amende correspondante.

Décision après discussion : courrier officiel et pénalités aux clubs concernés, rappel anonyme dans Hand 17 Express.

CLUB à partir d'un CE (SOGERMA) :

Lors de son Bureau Directeur du 17 octobre la Fédération a pris une décision que nous devons étudier dans le détail (fin de la page 1 du compte-rendu) :

« Le Bureau Directeur émet un avis favorable pour l'affiliation des Comités d'Entreprises qui participent au jeu, selon des formes à déterminer par le service juridique en lien avec la Commission nationale des statuts et de la réglementation. Par contre le Bureau Directeur donne un avis défavorable à l'affiliation des associations de supporters non liées directement au jeu. »

Nous ne pourrons utiliser cette possibilité que pour la saison 2014/2015. Nous missionnons Bruno Maury, Président de la Commission de développement, pour proposer à la SOGERMA pour cette saison de venir individuellement adhérer au club départemental que nous mettrons officiellement en place lors du CA du 12 janvier 2015 ou de créer un club indépendant avec pour Mécène, la SOGERMA.

Réponse pour le BD du 19 décembre.

Commission Mixte UNSS / CD 17 :

Jeudi 13 novembre aura lieu la réunion de la commission mixte régionale UNSS / Ligue à Vivonne (86), j'y serai en tant que représentant de la Ligue pour préparer la convention. Nous souhaitons qu'il en soit de même avec le Comité au niveau départemental. Le Président se propose de rencontrer Pascal Leblanc avec Bruno pour que nous établissions le même type de convention.

Invitation remise des Labels à Périgny le 15 novembre :

Le Comité a droit à 2 voitures prises en charge par la Ligue. Voitures de Michel et Bernard.

Les invités : Delanne, Audouard, *Lavergne (sur place)*, Odile, *Martine Dillenbourg (sur place)*, Maury (sera sur place), Boiteau (non), Trus (non), Tournier (non), Dammann, *Brulay*, Gamper (non).

Médailles fédérales :

Les propositions envoyées par Michel suivant uniquement l'ancienneté :

- OR → Bengochea Henri
- ARGENT → Prouzat Serge, Lavergne J.Pierre
- BRONZE → Riffaud Gérard, Meynieux Joël, Dexan Michel

Matériel vidéo :

Le matériel vidéo est arrivé et il est placé sous la responsabilité de Carole. Les demandes d'utilisation devront sauf cas très exceptionnel être faites au moins 10 jours avant (Pieds, caméra, cartes mémoires).

Ce matériel est notamment destiné aux Commissions Arbitrage et Technique.

Structuration du secrétariat et des envois de mails :

Tout document (mail, courrier, ...) non interne, avant d'être envoyé (clubs, ligue, fédération, adhérents, ...) devra être vu et approuvé par le responsable de l'action (Président CD ou Président de Commission).

Le texte portera au bas le nom, le prénom, et la fonction de l' élu responsable de l'action.

Pour l'envoi si ce responsable n'est pas l'expéditeur il faudra noter P/o .

Exemple :

Michel DUPONT, Président de la Commission Communication

P/o

Janine DURAND, secrétaire

Les Commissions :

ARBITRAGE :

Comptes rendus des réunions attendus ...

CR des stages.

Date de la Com Régionale CTJA le même jour que la CDA 17 ? A quoi bon le calendrier du dirigeant établi par la ligue et les 4 CD ?

En dehors de sa présentation lors de la réunion de la CDA le lundi 28 octobre 2013, nous n'avons pas vu en 17, le salarié de la Ligue pour l'arbitrage (Frédéric Guirao) qui a pourtant 60% de son temps plein pour ses interventions sur l'ensemble du territoire ...

Dotation des maillots « La Poste » : 2 maillots pour les 2 écoles labellisées OR.

Remise à l'occasion d'un match de l'équipe fanion pour Aunis et Saintes.

Un courrier sera envoyé aux clubs labellisés (or, argent, bronze) avec félicitations et signé du Président du C D et de la CDA.

Ecoles d'arbitrage :

Dossiers à récupérer sur le site de la FFHB. A remettre pour le 21 janvier 2015.

Obligation de tutorat pour une école d'arbitrage.

Rôle du tuteur de table à définir. Il doit intervenir sur des fautes graves.

Inter comités régionaux :

3 binômes du CD 17 dont un pour remplacer le CD 79.

Stages adultes :

8 participants à Surgères.

Le CD 17 a 41% des arbitres de la CRA de la Ligue.

COMMUNICATION – PARTENARIAT :

La prochaine réunion de la Commission aura lieu le 24 novembre à 18 heures avant la CDA.

Renouvellement des publicités du Site et du Hand Mail : Vidici, Cartridge World, MMA, Presta'Lelong.

Signatures des partenariats et mécénats : quand ? Où ?

DISCIPLINE :

Les nouveaux textes sont parus et ont été mis avec nos données et notre logo.

DEVELOPPEMENT :

CR de la réunion.

Projet soumis au BD pour la formation de technicien et le rassemblement des féminines Moins de 11 ans le samedi 6 décembre à Périgny.

Accord du BD pour une nouvelle formule avec intervention de Fabrice Bertrand.

Interventions dans les écoles primaires :

Demandes de Pons, Haute Saintonge, St Hilaire.

Formation des JA dans le cadre de l'UNSS.

USEP : 27-28-29 mai à Chatélaillon (sandball)

Ecoles sollicitées, réponse pour le 15 décembre 2014.

Voir pour remplacer Odile un après-midi (Valentin Fontaine ou Julien Dorde)

Critérium du Jeune Handballeur : Un exemple en Picardie. A voir pour mettre en place avec l'UNSS la saison prochaine.

Autres clubs loisir qui vont se créer : SOGERMA et APRIL

Hand Passion : état des rencontres à envoyer aux participants.

Hand et handicap : recensement des actions. Questionnaire à envoyer aux clubs.

Dotation fédérale : que sont devenus nos 1000€ ?

Ils sont inclus dans la commande Ligue.

Pas de participation à la vie du Comité pour toute fille faisant une création de licence après le 15 janvier ?

Le BD est d'accord sur le principe à condition d'être suivi par la Ligue.

Kits premiers pas et buts gonflables.

Journée découverte.

Le point sur les rassemblements et le contrôle des licences.

Demander que lors des prochains matchs moins de 11 et moins de 9, les jeunes apportent leur licence.
Une journée « filles » dans le sud ?
Contrôle des licences pour les membres du CA du Comité, des CA des clubs.

FINANCES :

Tableau de bord : 27% des dépenses et 22% des recettes à ce jour. Une saison qui sur le plan financier s'annonce difficile.

Nous n'avons toujours pas touché de la Ligue la régularisation des ristournes et la première partie de l'aide à l'emploi.

Les subventions :

CNDS : 9 550€ conforme à nos prévisions et résultat satisfaisant.

Conseil Général : annoncée en baisse ...

Salaires : L'avenant n°88 a été étendu par arrêté ministériel paru au Journal officiel du 4 novembre.

Il porte le SMC de 1355,84€ à 1386,35€. (+ 30,51€)

Nos salariées sont toutes les 2 au-dessus du minimum.

Suite aux remarques de l'URSSAF nous devons appliquer la convention collective du sport afin que pour nos salariées et en particulier Odile, on ne puisse considérer des avantages en nature.

Il faudra notamment l'appliquer à partir du 1^{er} janvier 2015 pour le temps de travail et les déplacements.

LES TEMPS DE DÉPLACEMENT :

Trajet domicile -> lieu de travail ⇒ Pas du temps de travail effectif

Trajet lieu de travail – lieu de travail ⇒ Temps de travail effectif

LE TEMPS DE TRAVAIL

Trajet dans le cadre d'une mission en dehors des heures habituelles de travail ⇒ Pas du temps de travail effectif mais contrepartie conventionnelle

- Jusqu'à 18h de déplacement par mois: 10% des heures de déplacement

- Au-delà de 18h de déplacement par mois: 25% des heures de déplacement

Exemple :

Votre salarié effectue 25 heures de déplacement cumulées sur le mois de juin.

Au titre des 18 heures : il aura droit à 1,8 h de repos en contrepartie (soit 1h48)

Au titre des 7 heures : il aura droit à 1,75 h de repos en contrepartie (soit 1h45)

Soit un total de 3h33 de repos en contrepartie

Cela va entraîner des difficultés pour la tenue des temps de travail effectifs. La Commission des finances doit chercher des solutions pour résoudre ce problème.

MEDICALE :

CR de la réunion.

Actions prévues en particulier vers les animateurs en formation et les responsables des sélections.

L'animation du 8 octobre à Rochefort est reportée.

Se rapprocher du CDOS.

SPORTIVE :

CR de la réunion.

Mail de Francis pour accueillir les 17 Filles de la Charente.

Bonsoir Michel,

Je viens vers toi ce soir car je suis interpellé par Alain concernant 3 de ses équipes -17 féminines.

Il n'a aucune possibilité de les faire jouer et le CD 79 ainsi que le CD 86 ont un championnat ne leur permettant pas d'accueillir des équipes supplémentaires.

Je sais que cette demande arrive un peu tard mais tu l'auras compris, la demande du CD 16 est elle aussi tardive.

Dans la démarche entreprise tous ensemble autour du projet territorial, une solution partagée serait la bienvenue.

Hier soir en COC régionale le problème des -17 féminine a été abordé. Ton président de COC doit demander aux clubs concernés s'ils accepteraient des équipes du CD 16.

Je reste persuadé que dans l'intérêt du handball féminin et de ces jeunes filles, une solution peut être trouvée.

Je te remercie de me tenir informé des démarches entreprises.

Bien à toi, Amicalement Francis

Réponse.

Francis,

Suite au mail de René Botteleau, nous avons étudié la question de l'incorporation de ces 3 équipes qui par ailleurs sont pour 2 d'entre elles en regroupement.

- 1) regroupement Piémont/ACH/Gond-Pontouvre. > 3 clubs pour faire 1 équipe départementale !!!
- 2) regroupement Montmoreau/Villebois.
- 3) Chabanais.

Pour Chabanais étant donné l'éloignement pour les clubs de Charente-Maritime (par exemple : Oléron – Chabanais 203 km aller durée 3h.09 min soit un total de 406 km pour une durée de voiture de 6h.18).

Pour les 2 autres regroupements il y a des problèmes aussi de distances et de temps de voiture pour un championnat Départemental mais également les clubs nous doivent de l'argent depuis plusieurs années malgré nos très nombreux rappels et ces clubs ne veulent pas respecter les règlements de nos championnats !!!

Nous avons un BD lundi 10 novembre et nous apporterons une réponse définitive mais je crois pouvoir te dire que malheureusement cela semble bien mal engagé ...

Amitiés, Michel Audouard

Trop d'éloignement pour intégrer ces équipes. Le BD donne un avis défavorable à l'unanimité des présents.

Suite des championnats :

Pré régionale féminine 6 équipes

Excellence départementale : 9 équipes

Jeunes masculins : 1ere division (6 équipes), 2^e division (7 équipes) ou 2 fois 7 ?

-15 F : 2^e phase le 17/01/2015

-13 F : 3 nouveaux inscrits.

STATUTS ET REGLEMENTS :

Les qualifications.

Le point sur les salles et terrains notamment pour les clubs nationaux.

Premier point CMCD : 26 novembre.

TECHNIQUE :

Les résultats des Inter Comités régionaux du 1er novembre : Filles 4^e, Garçons 3^e.

Problème de tirage au sort (les 17 ont joué à midi).

Heures d'Odile sur la détection : pas de voyage pour observation de matchs.

CR des stages.

Un objectif pour la prochaine réunion : Revoir nos stages, durée, moments dans la saison, créer des Centres Locaux de Perfectionnement pour des entraînements en semaine en des lieux suivants les clubs des sélectionnés.

Création demandée par le club de Saintes pour une Section Sportive de Lycée à Palissy à Saintes. Se prononcer. Plus d'obligation de mixité, doit avoir une convention avec une des structures fédérales (CD, Ligue ou Fédération).

Pourquoi ne pas refaire un échange international avec l'Espagne ?

Pourquoi ne pas financer en partie un séjour perfectionnement l'été, éventuellement dans le cadre de SV 17.

QUESTIONS DIVERSES

- Mutations gratuites pour cas exceptionnel (voir Ligue)
- Equipes à 13 joueurs : non
- Colle interdite à Pons.

Fin : 23h

Repas traditionnel en suivant.

Michel AUDOUARD
Président

Jean Pierre LAVERGNE
Secrétaire